Images et Représentations
Revue d'histoire de l'Observatoire de Paris
ISSN : 2102-6696

Du côté des lettres

Comment l'régime de Pétain a mis en pièce le service météorologique de l'Observatoire de Paris

Par **Cécile Le Lay**
Maître de conférences

mis : 21-09-2021 | **révisé** : 10-12-2021 | **en ligne** : 01-01-2022
DOI : 10.34929/imrep.v1i1.10

Depuis longtemps les correspondances entre météorologie et guerre ne sont plus à faire. Or, dès que les conditions de travail se trouvent considérablement altérées par une guerre, les services météorologiques ne peuvent plus rendre le service le plus efficace qu'ils doivent en temps de paix. Le service de l'heure et du service météorologique de l'Observatoire de Paris en fournit un exemple.

Plan de l'article

La lettre
Les services météorologiques
Les programmes de recherches des scientifiques de l'Ecole sur le terrain
Quelques mots sur le service de l'heure de l'Observatoire
Conclusion
Références

La lettre

La lettre datée et postée l'octroie est retrouvée le 3 mai 1944 par le service de la Sécurité du Reich, dans le cadre de la lutte contre les activités clandestines. Elle est adressée à Monsieur le Ministre de l'Education Nationale et, en ses termes, la lettre indique que le service de l'heure et le service météorologique de l'Observatoire de Paris ne sont plus en mesure de rendre le service le plus efficace qu'ils doivent en temps de paix. Le service de l'heure et le service météorologique ne peuvent plus rendre le service le plus efficace qu'ils doivent en temps de paix.

Fig. 1 – La lettre d'Emmanuel Rochegude à Monsieur le Ministre de l'Education Nationale

Le service météorologique de l'Observatoire est dans un état pitoyable. Il ne peut plus rendre le service le plus efficace qu'il doit en temps de paix. Le service de l'heure de l'Observatoire de Paris est dans un état pitoyable. Il ne peut plus rendre le service le plus efficace qu'il doit en temps de paix. Le service de l'heure et le service météorologique ne peuvent plus rendre le service le plus efficace qu'ils doivent en temps de paix. Le service de l'heure et le service météorologique ne peuvent plus rendre le service le plus efficace qu'ils doivent en temps de paix.

Le service météorologique ne peut plus rendre le service le plus efficace qu'il doit en temps de paix. Le service de l'heure et le service météorologique ne peuvent plus rendre le service le plus efficace qu'ils doivent en temps de paix. Le service de l'heure et le service météorologique ne peuvent plus rendre le service le plus efficace qu'ils doivent en temps de paix. Le service de l'heure et le service météorologique ne peuvent plus rendre le service le plus efficace qu'ils doivent en temps de paix.

Le service de l'heure et le service météorologique ne peuvent plus rendre le service le plus efficace qu'ils doivent